



Appel à projets 2017

Réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable et mise en place de dispositifs de gestion des eaux pluviales des parcs locatifs des bailleurs

Agence de l'Eau Artois Picardie

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

- Date de lancement de l'appel à projets : 15 Décembre 2016
- Date limite de réception des candidatures : 15 Mai 2017





DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

1.- RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Désignation (Raison Sociale):.....

APPEL A PROJETS

REHABILITATION DES RESEAUX EAU ET ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES DES PARCS LOCATIFS DES BAILLEURS

æ	Adresse du siège	e social :				
P	Adresse postale	:				
P	Téléphone :					
F	Forme juridique	de la Société :				
@	N° SIREN :		Registre du Co	ommerce :		
2 F	PRESENTATION	DE L'ETABLISSEMENT				
2.1 -		TS CONCERNANT L'ETA e citée ci avant)	BLISSEMENT POUR LEG	QUEL LA PARTICIPATIOI	N FINANCIERE EST SOLI	LICITEE (si différent
*	Dásimostian da l	/				
	•					
@						
P			_	ommerce :		
3 -	Personne charg	ée de ce dossier dans l'	'établissement :			
	Nom :		Qualit	·é :		
	Téléphone : _			e-mail :		
2.2	ACTIVITE					
GP	Code : I	Branche professionnelle	e de l'activité principale	:		
P	Evolution du chi	ffre d'affaires les 5 deri	nières années :			
	Année					
	C.A.					







3 PROJET OBJET DE LA DEMANDE				
3.1 - Désignation du projet				
3.2 - Principe et descriptif des travaux				
 ♥ Objet de la demande : □ Réseau d'assainissement □ Réseau d'eau potable 				
☐ Gestion des eaux pluviales				
3.3. – Contexte des travaux (ex : rétrocession, programme de réhabilitation global)				
Existe-t-il un contrat ou un projet de rétrocession à une collectivité territoriale : OUI NON				
3.4 Contenu des travaux Joindre le cahier des charges				
3.4. Contena des didudux				
4 DEVIS ESTIMATIF DETAILLE (en euros Hors taxes)				
Description	Cout (€ H.T.)			
TOTAL GENERAL				
Date prévue ou effective de passation des premières commandes :				





5 DECLARATION DES AIDES VERSEES							
caté	gori		oles avec le marché intérieur en appli	it n°651/2014 de la Commission du 17 cation des articles 107 et 108 du trait			
Agiss	ant	en qualité de1 :					
⊕ D	écla	re sur l'honneur2 se	elon le détail ci-après (cocher les cases co	orrespondantes à votre situation) :			
	(*) Ne solliciter aucune autre aide publique sur ce projet						
[□ (*) Solliciter une aide publique sur ce projet auprès de (remplir le tableau ci-dessous)						
(*) C		ent une de ces 2 cases.	,			
,	, -						
			Aides de l'Etat perçues ou sollici	tées*	Montant portant sur		
	,	Type d'aide	Objet de l'aide	Montant (préciser HT ou TTC)	l'objet de l'appel à projets (réseaux eau ou assainissement)		
		* Toute ressource	d'origine publique (ex : compensation p	pour service public, apport en capital, aid	des de minimis)		
☞ Sa	anté	financière de l'entr	eprise :				
	IIIe I	a société que le ren	résente se trouve dans l'un des cas suiva	ints ·			
]			utre que PME en existence depuis moins	de trois ans) dont la moitié du		
		capital social sous		mulées. Tel est le cas lorsque la déducti			
[_), lorsque plus de la moitié des fonds pr	itée pour les dettes de la société (autre opres, tels qu'ils sont inscrits dans les co			
[•		cédure collective (règlement ou liquidati	on judiciaire) ;		
[éficié d'une aide au sauvetage et n'a pas et est toujours soumise à un plan de rest	remboursé le prêt ou mis fin à la garant ructuration ;	tie, ou a bénéficié d'une aide à		
[L'entreprise (autre	que PME) dont le ratio emprunts / capit	aux propres de l'entreprise est supérieur est inférieur à 1.0 depuis les deux exerci			

 ¹ Joindre l'attestation de capacité d'engager la société (acte de l'AG, extrait Kbis,...)
 ² Toute fausse déclaration peut donner lieu à des poursuites sur le fondement des articles 441-4 du code pénal.





	que la société que je représente ne se trouve dans aucun des cas cités.						
F	Solliciter la participation financière de l'Agence de l'Eau Artois Picardie pour la réalisation de l'opération présentée dans la présente demande, et déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'attribution et de versement des aides financières de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (Délibération n°16-A-040 relative aux modalités générales des interventions financières de l'Agence consultable sur le site internet de l'Agence) et s'engage à en respecter les clauses,						
P	Certifier ne pas avoir engagé les prestations et les travaux visés dans la demande,						
P	Assurer que le projet objet de la demande ne fait pas l'objet d'une mise en demeure,						
P	Prendre note que l'agence peut être amenée à demander une garantie pour assurer le remboursement de l'avance remboursable susceptible d'être accordée,						
P	Certifier être à jour du paiement des cotisations fiscales et sociales de l'établissement ainsi que du paiement des redevances dues à l'agence.						
Α.	, le, le						
LE	DECLARANT (signature et cachet de l'entreprise)						

6.- CONSTITUTION DU DOSSIER

La demande de participation financière doit être dûment complétée, signée et adressée :

Par mail sur la boîte <u>demandepf@eau-artois-picardie.fr</u>

Ou

Par courrier à : Agence de l'Eau Artois Picardie

Appel à projets « Réhabilitation des réseaux sous maitrise d'ouvrage des bailleurs » 200 Rue Marceline - Centre tertiaire de l'Arsenal - BP 80818

59508 DOUAI Cedex Tél : 03.27.99.90.00

Afin de nous permettre d'instruire votre dossier, vous voudrez bien joindre à votre demande :

- 🗸 d'une part, les éléments administratifs complémentaires qui permettront d'identifier et caractériser le bénéficiaire de l'aide :
 - un extrait Kbis (datant de moins de 3 mois) ou un extrait du registre de Commerce,
 - le justificatif attestant des pouvoirs du signataire de la présente demande de participation financière,
 - un relevé d'identité bancaire,
- √ d'autre part, les pièces complémentaires relatives au projet qui permettront aux services de l'Agence d'instruire concrètement votre demande en identifiant si c'est une opération finançable et en proposant des modalités pratiques de financement:
 - un devis descriptif détaillé (tous les devis et propositions techniques, même ceux non retenus),
 - le cahier des charges des travaux